

---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 14 décembre 2017 à 17h30**  
**A Savoie Hexapôle – MERY – Bâtiment L'Agriion**

---

**Présents :**

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Jean-Claude LOISEAU
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	Pouvoir de Jean-Pierre SAVIOZ FOUILLET
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Roland MISTRAL	Département de la Savoie
Jean CARRUETTE	Département de la Savoie
Juliette WIEBER	Département de la Savoie
François CAME	Erik Presse
Charles-Adrien LOUIS	B&L Evolution
Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Françoise GRAVIER	Directrice du pôle ressources
Thibaut DERRIEN	Chargé de mission Plan Climat
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/assemblées
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 décembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 257 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (27 présents et 30 votants).

**DÉLIBÉRATION**

N° : 9      Année : 2017

Exécutoire le : **15 DEC. 2017**Affichée le : **15 DEC. 2017**Visée le : **15 DEC. 2017***URBANISME***Parc d'Activités Economiques de MOTZ SERRIERES – Bâtiment CIAT  
Installation d'un bloc sanitaire  
Commune de Serrières – Déclaration Préalable**

Monsieur le Président rappelle que, suite à la fusion de la Communauté de Communes de Chautagne avec la CALB en janvier 2017, Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget est en charge du Parc d'Activités Economiques de Motz-Serrières.

La compétence Développement Economique a été transférée au syndicat mixte Chambéry – Grand Lac Economie. Seuls sont du ressort de CGLE les bâtiments concourant à une action de développement économique ou au financement d'un projet d'aménagement de PAE. Les membres restent toutefois libres de disposer de leurs biens immobiliers bâtis comme ils l'entendent, au titre de la gestion de leur patrimoine. C'est le cas du bâtiment CIAT d'une superficie de plus de 13 000 m<sup>2</sup>, situé dans le Parc d'Activités Economiques de Motz-Serrières.

Monsieur le Président précise que les bâtiments existants sur ce site, propriété de Grand Lac, font l'objet d'une réorganisation pour un redécoupage des volumes nécessaire à l'installation de nouveaux industriels.

Dans ce cadre et compte tenu des nouvelles activités (Serrurerie, chaudronnerie, autocariste, stockage et logistique) qui se sont installées cette année 2017 dans les locaux actuels, il est nécessaire de prévoir l'installation d'un bloc sanitaire mis à disposition des transporteurs fréquentant le site.

Cet équipement est composé d'un wc, d'une douche et d'un local technique. L'ensemble est raccordé aux réseaux d'eaux usées, d'eau potable et électrique.



Pour cela, il convient d'autoriser Monsieur le Président à déposer une Déclaration Préalable. Les crédits régulièrement inscrits au budget principal seront imputés sur la section d'investissement (292-4).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à déposer la demande de Déclaration Préalable et à signer tous les documents afférents.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 14 décembre 2017

Le Président,  
Dominique DORD  


## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Urbanisme - Parc d'activités économiques de Motz Serrières - Bâtiment CIAT - Installation d'un bloc sanitaire -  
Commune de Serrières - Déclaration préalable

---

**Date de transmission de l'acte :** 15/12/2017

**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 15/12/2017

---

**Numéro de l'acte :** d2142 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20171214-d2142-DE

---

**Date de décision :** 14/12/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 2. Urbanisme  
2.2. Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols